

Arrêt de la centrale de Mühleberg : quel coût pour le Jura ?

Avec plus de dix ans de retard, la centrale nucléaire de Mühleberg, exploitée par BKW, sera mise à l'arrêt en 2019.

Des travaux importants seront nécessaires pour maintenir une sécurité que l'on espère maximale d'ici à l'arrêt de la centrale.

Le canton du Jura dépend actuellement pour environ 60% de son électricité de l'énergie nucléaire, la société BKW étant le prestataire de service pour notre canton.

En Allemagne, qui a choisi une sortie du nucléaire en avril 2011, à la suite de la catastrophe de Fukushima au Japon, les géants de l'électricité ont multiplié les procédures juridiques contre l'Etat et proposeraient à l'Etat d'accepter la mise sur pied d'une fondation publique, sur le modèle des *bad banks* (structure de défaillance), pour gérer la sortie du nucléaire. Ce serait en quelque sorte au contribuable de payer au prix fort l'arrêt des centrales, qui se chiffrera en milliards de francs uniquement pour le démantèlement des installations, à quoi il faudra ajouter la question du stockage des déchets nucléaires. En Suisse la situation est peut-être différente mais nous aimerions être sûrs que la responsabilité de l'arrêt des centrales, de leur démantèlement et du stockage des déchets est bien du ressort des seuls opérateurs.

Nous demandons donc au Gouvernement jurassien un rapport à l'intention du Parlement sur les conséquences financières possibles pour notre canton ainsi qu'une estimation du risque que le contribuable jurassien soit mis à contribution sous une forme ou une autre à la suite de l'arrêt de la centrale nucléaire de Mühleberg.

Groupe CS-POP et Verts

~~JMS~~

Jean-Michel Steiger

Delémont, le 21 mai 2014

Henri G. L.
Stettin
Arz
Arz